

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Gourdon
NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du vendredi 05 avril 2024

Délibération N° DE_010_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	10
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Francis CHASTRUSSE.

Présents : Francis CHASTRUSSE, Didier LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, Nathalie LEYDIS, STEPHANE PRUNIERE, CHRISTINE BOSREDON, FLORENCE LAFAGE, AGNES LEBRUN REDOULOUX

Représentés : TATIANA MIERMON représentée par Nathalie LEYDIS, JEAN-MARC PARJADIS représenté par Francis CHASTRUSSE

Absents et Excusés : AGNES EHRENFELD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, FLORENCE LAFAGE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : BUDGET PRINCIPAL 2024

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le Budget principal

Le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2024 est fixé comme il suit :

DENOMINATION	PROPOSITION DU MAIRE	VOTE
LE CERCLE DE L'AMITIE	100	100
AAPPMA SOUILLAC	50	50
A.C.C.A DE NADAILLAC	450	450
ADMR DE PAYRAC	100	100
CLAN (Club de loisirs animations)	1700	1700
LES AMIS DE L'EGLISE SAINT PIERRE	150	150
LIGUE CONTRE LE CANCER ASSO DU LOT	50	50
RESTO DU CŒUR	50	50
SECOURS POPULAIRE	50	50
AMICALE DES SAPEUR POMPIERS DE SOUILLAC	80	80
	2780	2780

RF

Préfecture du Lot

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 08/04/2024

046-214602096-DE_010_2024-DE

-Le Budget primitif 2024 est présenté comme il suit :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU PRÉSENT BUDGET	253 282.08	141 328.14
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		111 953.94
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	253 282.08	253 282.08
INVESTISSEMENT		
CREDIT D'INVESTISSEMENT VOTES VOTES AU PRÉSENT BUDGET	176 281.01	119 626.13
RESTE A REALISER DE L EXERCICE 282.08	55 000	12 646
001 SOLDE D'EXECUTION D4INVESTISSEMNT REPORTE		99 008.88
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	231 281.01	231 281.01
TOTAL	484 563.09	484 563.09

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver le budget principal 2024 tel qu'il est présenté ci-dessus, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables, telles que prévues à l'article, L2313-1 du code général des collectivités territoriales.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représenté, le budget primitif 2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme à l'original
Le Maire,

Francis CHASTRUSSE



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

RF Préfecture du Lot
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2024
046-214602096-DE_010_2024-DE

Ade rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 08/04/2024
Publié le 08/04/2024
Le Maire, Francis CHASTRUSSE